

# NightRider™ LEDS

**FÉLICITATIONS ET MERCI D'AVOIR ACHETÉ DE VÉRITABLES LEDES NIGHTRIDER™.**  
NightRider™ LEDES est fier de vous fournir l'éclairage LED NightDriver™ Series légale pour la route.

**Veillez lire toutes les informations dans ce document avant l'installation et l'utilisation.**

Vos feux de brouillard auxiliaires de la série NightDriver™ sont certifiés pour une utilisation sur route conditionnelle aux règles et règlements de la région d'utilisation. Les produits NightRider™ LEDES sont conçus pour être facilement installés par des techniciens automobiles professionnels qualifiés. Veuillez vous rappeler qu'il est de la responsabilité du propriétaire du véhicule de s'assurer que tous les produits sont installés correctement, en toute sécurité et légalement, conformément aux réglementations régionales d'utilisation. NightRider™ LEDES n'assume aucune responsabilité en cas d'installation incorrecte et/ou de tout dommage en résultant.

## AVERTISSEMENT!

Utilisez uniquement le harnais de câblage NightRider LEDES inclus pour brancher les lumières NightRider™ LEDES. Les lumières NightRider™ LEDES ont des circuit unique qui peuvent facilement être endommagés lors de l'utilisation d'un câblage non conçu pour NightRider™ LEDES. En cas de doute, contactez votre revendeur ou un technicien automobile/équipement qualifié.

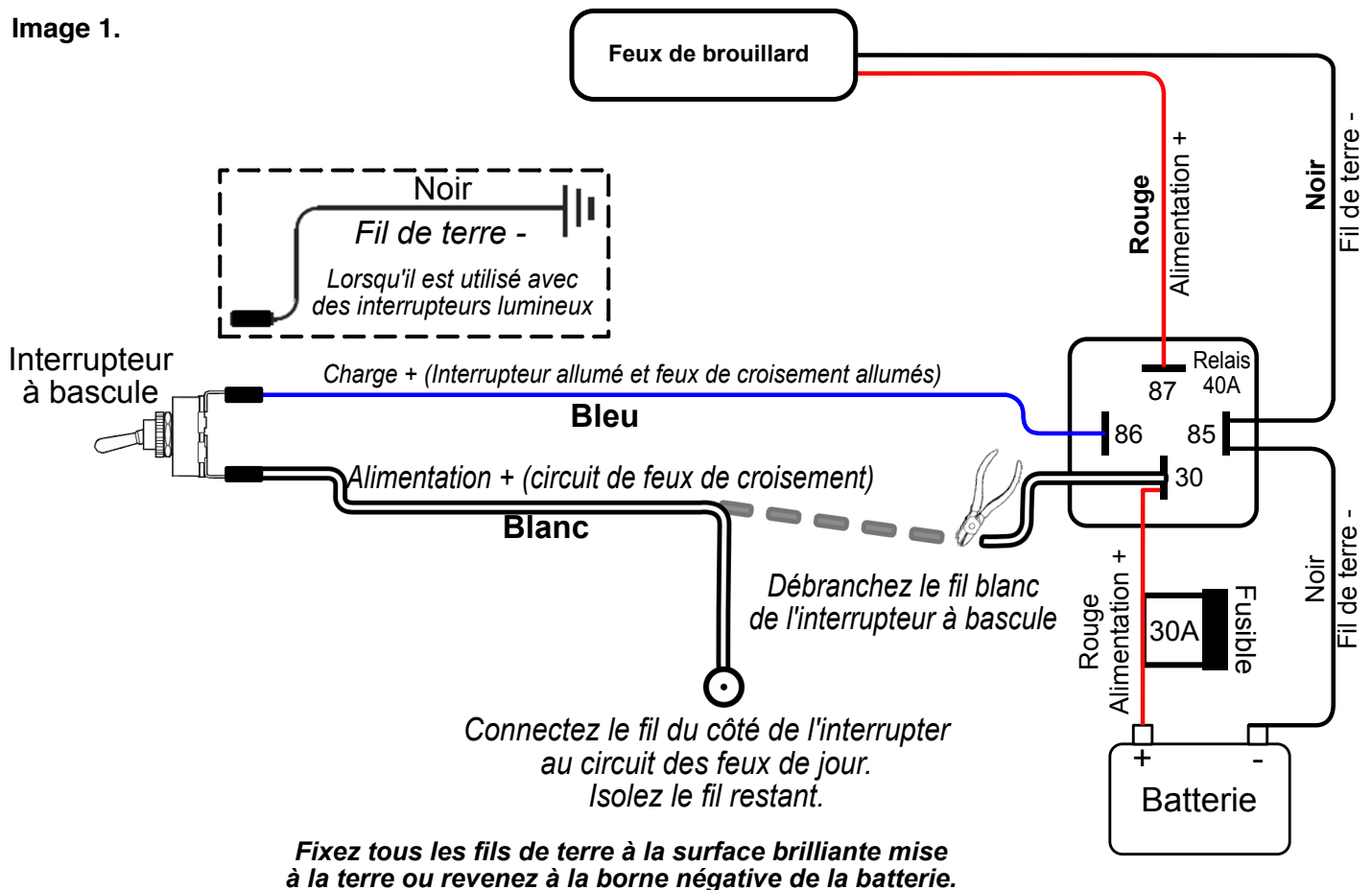
## Conseils d'installation

Les procédures d'installation suivantes sont fournies à titre indicatif seulement et ne doivent pas être utilisées à la place des réglementations régionales et des mesures de sécurité.

Toutes les vis, boulons et écrous utilisés dans l'installation des lampes LED NightRider™ et le matériel de montage doivent être bien serrés et vérifiés après les 30 premiers kilomètres pour un montage sécurisé. NightRider™ LEDES recommande d'utiliser un frein filet liquide ou en gel de force moyenne.

### Câblage des phares antibrouillard auxiliaires NightDriver™ au circuit de feux de croisement du véhicule.

Image 1.



## Position de montage et orientation du faisceau des feux de brouillard auxiliaires

Les illustrations de montage et de visée ci-dessous sont données à titre de référence et d'orientation uniquement.

**Consultez toujours les règles et réglementations applicables dans la région où vous utilisez les feux de brouillard auxiliaires.**

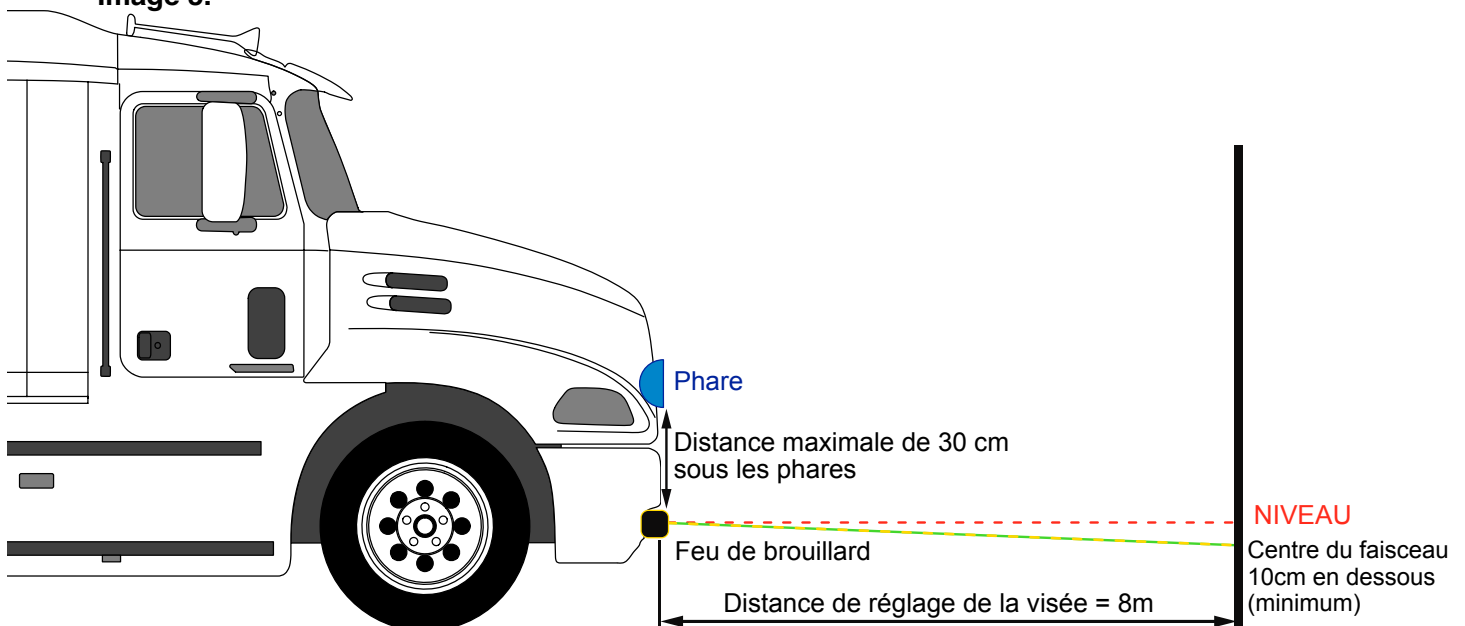
**Image 2.** Extrait du Motor Vehicle Act de la Colombie-Britannique, Canada.

### Feux de brouillard

- 4.11(1)** Un véhicule à moteur peut être équipé de 2 feux de brouillard, montés à l'avant du véhicule, sous les phares, et capables d'éclairer la route. et qui sont capables d'émettre uniquement une lumière blanche ou ambrée.
- (2) Chaque feu de brouillard doit être
- (a) monté à 30 cm au plus au-dessous des phares, et
  - (b) réglé et orienté de façon à ce que, à une distance de 8 m du feu, le centre du faisceau soit situé à au moins 10 cm au-dessous de la hauteur du feu du brouillard
- (3) Le câblage et l'interrupteur des feux de brouillard doivent permettre le fonctionnement simultané des feux de stationnement, des feux arrière, du dispositif d'éclairage de la plaque d'immatriculation et, le cas échéant, des feux de gabarit.
- (4) Le conducteur d'un véhicule peut utiliser des feux de brouillard au lieu de projecteurs lorsque les conditions atmosphériques rendent l'utilisation des projecteurs désavantageux.

[en. B.C. Reg. 476/98, s. 2.]

**Image 3.**



Sur demande, NightRider™ LEDS fournira le rapport de test SAE ou ECE approprié pour votre lumière LED de la série NightDriver™ à une autorité autorisée pour l'inspection et la confirmation de la conformité.